



Fédération suisse d'élevage du cheval
de la race des Franches-Montagnes
Schweizerischer Freibergerzuchtverband
Federazione Svizzera d'allevamento
di razza Franches-Montagnes



Communiqué

Une décision politique cruciale pour l'avenir de l'élevage chevalin suisse

Par 20 voix contre 17, le Conseil des Etats a accepté ce matin la proposition déposée par la Conseillère aux Etats Anne Seydoux-Christe (JU), à savoir d'attribuer la moitié des contingents d'importation de chevaux à des commerçants qui achètent également des chevaux nés et élevés en Suisse.

Les deux fédérations soussignées saluent cette décision car la mesure va favoriser l'élevage de chevaux en Suisse et contribuer à la sauvegarde de la seule race de chevaux indigènes, le Franches-Montagnes. De plus, elle va créer de la valeur ajoutée et favoriser le maintien des emplois dans notre pays.

Avec cette décision, le Conseil des Etats va exactement dans le même sens que le Conseil national qui a soutenu par 98 contre 77 voix la proposition quasi identique déposée par le Conseiller national Dominique de Buman (FR).

Fort du constat que les deux chambres du parlement soutiennent ce nouvel art. 53 de la Loi sur l'agriculture, nous félicitons et remercions les parlementaires fédéraux qui, par la même, ont pris la mesure la plus efficace et la plus concrète qui puisse être appliquée dans le contexte actuel de l'élevage chevalin indigène. Enfin, ils ont ainsi assuré la primauté de l'intérêt général sur des intérêts particuliers.

Avenches, le 12 décembre 2012

Fédération suisse d'élevage du cheval de la race des Franches-Montagnes (FSFM)

Fédération d'élevage du cheval de sport CH (FECH)

Renseignements :

Pour la FSFM :

- Bernard Beuret, président, tél. 079 390 04 62, bernard.beuret@hotmail.ch
- Stéphane Klopfenstein, gérant, tél: 076 583 70 33, s.klopfenstein@fm-ch.ch

Pour la FECH:

- Hansruedi Bracher, président, tél. 079 642 92 94, hans-rudolf.bracher@gmx.ch
- Christian Bürki, vice-président, tél: 079 784 47 64, christian.buerki@suva.ch